

## Les barrages de Lavaud - La Guerlie

### • Début des années 1980: un premier projet suscite des oppositions locales

Afin de soutenir le débit de la Charente de juillet à octobre, au début de la décennie 1980, le Conseil Général de la Charente décide de construire un barrage en Charente Limousine d'une capacité de stockage de 7 à 10 millions de mètres cube.

Ce projet, prévoyant un réservoir de stockage d'eau l'hiver relâchée l'été, sans aucun aménagement touristique, au prix du démantèlement de 5 exploitations agricoles en noyant 200 hectares de bonnes terres agricoles, a suscité de fortes oppositions locales: associations, conseils municipaux dont celui de Pressignac...

# PRESSIGNAC

BULLETIN MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est opposé à la réalisation du barrage sur la Charente. La réunion des riverains qui a eu lieu à la Mairie de PRESSIGNAC a traduit une opposition résolue à cette opération, qui précisons-le n'a aucun avantage touristique, mais se traduirait plutôt par une dégradation du paysage.

Source: Pressignac, Bulletin municipal, n° 6 - Mai 1982 -

Le 12 décembre 1983, le Conseil Municipal de Pressignac réitère son opposition à ce projet.

### • Finalement après discussions et concertations, les travaux débutent en 1987 afin d'implanter non plus un mais deux barrages, le projet initial ayant été revu.

➔ **À Lavaud**, une digue principale a pour objet de retenir l'hiver, sur 200 hectares, l'eau relâchée l'été.

➔ **Au pont de la Guerlie**, une digue secondaire est créée pour une retenue de 40 hectares, à vocation touristique et **à niveau d'eau constant**.

• **L'ensemble du site Lavaud-La Guerlie a été inauguré le 27 juin 1989** par M. Pierre-Rémy Houssin, Président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente, en présence de M. Jean-Pierre Raffarin président du Conseil Régional Poitou-Charentes et de M. Henri Hugues, Préfet de la Charente.



Avant les barrages, la vallée de la Charente, confluence avec le ruisseau des Margottines

✉ Before the dams, the valley of the Charente, confluence with the stream of Margottines

### Chronologie

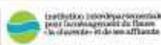
- 1981 :** Rapport d'inventaire des sites du haut bassin de la Charente.
- 1982 :** Dossier de faisabilité du barrage de Lavaud.
- 03/1984 :** Décision de création et de financement.
- 12/1984 :** Désignation du concepteur (SAFEGE).
- 05/1986 :** Enquête d'utilité publique
- 10/1986 :** Arrêté d'utilité publique.
- 01/1987 :** Consultation des entreprises.
- 05/1987 :** Dévolution des travaux.
- 07/1987 :** Début des travaux.
- 12/1988 :** Achèvement des travaux. Mise en eau

✉ In order to sustain the flow of the Charente in summer, in the early 1980s the General Council of the Charente decided to build a dam in the Charente Limousine.

This first project, that only provided for a water reservoir in winter, to be released in the summer, aroused strong opposition, including that of the municipal council of Pressignac.

Finally, after discussion and consultations, work began in 1987 by installing not one, but two dams: a main dike at Lavaud to retain water in winter, to be released in summer, and a second dike at La Guerlie to create a water reservoir for tourism at a constant level.

The entire Lavaud-La Guerlie site was inaugurated on the 27th June 1989.



CONSEILS DÉPARTEMENTAUX  
LA MOUILLONNIÈRE DE LA SEULE  
DE LA CHARENTE

BARRAGE DE LAVAUD



Déclaré d'utilité publique en octobre 1986, le projet a tenté de concilier au mieux les divers intérêts en cause :

- intérêt général de la préservation de la ressource en eau
- intérêt des communes, qui privées d'une partie de leur espace foncier, ont souhaité une mise en valeur touristique du plan d'eau
- intérêt des agriculteurs à qui il a été proposé de retrouver des structures d'exploitation équivalentes voire améliorées
- intérêt de l'environnement avec la prise en compte de la nécessité de sauvegarder un site naturel remarquable

Source: Plaquette de présentation éditée par l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve « La Charente » et de ses affluents - Angoulême -

## Les barrages de Lavaud - La Guerlie

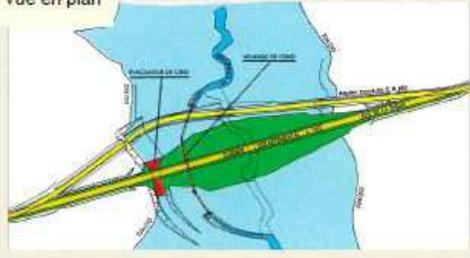
Un site de 225 hectares sur six communes: Pressignac, Saint-Quentin, Lézignac, Massignac, Vermeuil et Videix



Plan général final de la retenue / Final general plan of the reservoir (site of 225 hectares in 6 communes)

Source: Plaquette de présentation - Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve « La Charente » et de ses affluents - Angoulême

Vue en plan



### DIGUE SECONDAIRE

- hauteur : 11 m
- longueur en crête : 295 m
- largeur en crête : 10 m
- superficie de la retenue : 40 ha
- volume du corps de la digue : terre : 58 000 m<sup>3</sup>
- filtres et drains : 3 000 m<sup>3</sup>
- enrochements : 4 000 m<sup>3</sup>
- volume des terrassements : 9 600 m<sup>3</sup>



### Coût et financement :

- Le projet a coûté 63,9 Millions de Francs (soit l'équivalent d'environ 19 millions d'euros actuels)
- Le financement a été ainsi réparti :
  - État (Agriculture) 35% HT
  - Agence de l'eau Adour-Garonne 30% HT
  - Région Poitou-Charentes: 20% TTC
  - Institution interdépartementale Charente / Charente-Mme / Vienne 25% TTC

Outre le plan d'eau à niveau constant créé par la digue secondaire, le programme final des travaux intègre un certain nombre d'aménagements complémentaires destinés à valoriser l'environnement du site et à favoriser la réalisation ultérieure d'équipements touristiques

- la construction d'un micro-barrage sur le Charenton (surface: 1,8 ha) **1**
- la construction d'un autre micro-barrage sur le ruisseau des Margotines (surface : 3,1 ha) **2**
- le doublement de la canalisation d'alimentation en eau potable traversant la retenue
- l'alimentation en eau potable du bétail qui avait auparavant accès à la Charente
- le rétablissement de chemins communaux ou d'exploitation
- des accès au plan d'eau
- des aménagements de berges



M. Soury devant le futur étang touristique au micro-barrage des Margotines.

Le Confolentais, n° 43, 17 novembre 1988

✉ In addition to the body of water at a constant level, the final programme includes additional developments: a micro-dam on the Charenton **1**, another micro-dam on the Margottine stream **2**, access to the body of water, improvements to the banks.....

The whole of the project cost nearly 19 million euros in today's money.

In the photo: M. Soury, then deputy mayor of Pressignac, in front of the future tourist lake at the micro-barrage of Margotines.